

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : OCUREV, Lyophilisat et solvant pour suspension

Titulaire : CZ VETERINARIA

Composition : brucella melitensis-vivant

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/1723018 6/2017

Date de décision : 06/07/2017